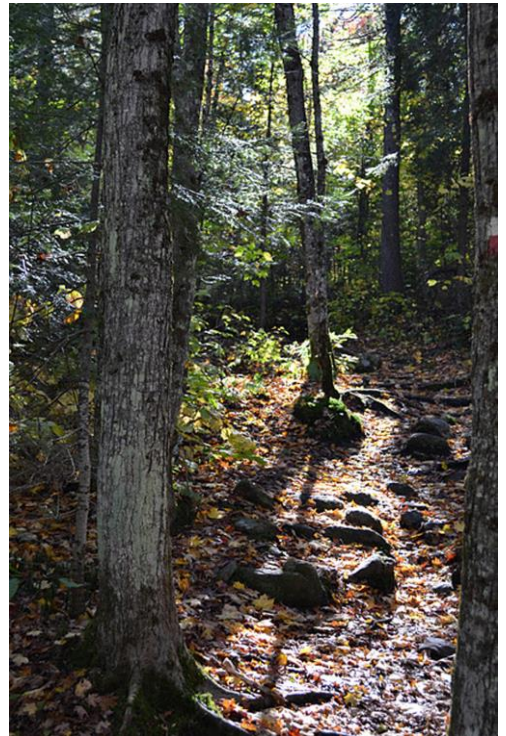




Rapport annuel
Mise en œuvre de la politique environnementale et
du plan vert 2012-2015
Année : 2012



Service de l'environnement
Mars 2013

La politique environnementale et le plan vert 2012-2015 ont été adoptés le 9 juillet 2012. Ce rapport illustre les réalisations environnementales de la Municipalité durant la première année de mise en œuvre.

INTRODUCTION

Année après année, Saint-Donat poursuit ses activités de protection et de mise en valeur de l'environnement sur son territoire. Avec l'adoption de sa première politique environnementale en 2012, la Municipalité a souhaité démontrer toute son implication dans ce domaine. Dans le but de s'assurer que cette politique soit réaliste et réponde bien aux attentes du milieu, elle a entièrement été rédigée à l'interne par le Service de l'environnement.

Les actions à réaliser pour atteindre les objectifs fixés dans la politique sont regroupées dans le plan vert 2012-2015. Le rapport annuel de mise en œuvre vise à faire un récapitulatif des actions qui ont été posées en 2012 afin d'être présenté au comité consultatif en environnement pour recueillir leurs commentaires ou recommandations. Il permet également d'expliquer les difficultés rencontrées dans la réalisation de certaines actions et enfin de décrire des actions supplémentaires qui ont été posées sans que ces dernières n'apparaissent dans le plan vert. Bonne lecture !

RAPPEL DES ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE

1. Protéger, conserver et mettre en valeur les ressources naturelles du territoire

C'est d'assurer la préservation et la valorisation des ressources naturelles du territoire de la Municipalité de Saint-Donat, puisqu'elles sont au cœur de l'économie locale et de la qualité de vie des citoyens. Cet engagement sera réalisé en :

- multipliant les nouvelles mesures afin de préserver et améliorer l'état des milieux naturels ;
- conservant et améliorant les acquis environnementaux déjà établis ;
- mettant en œuvre et ajustant la réglementation municipale en matière d'environnement ;
- sensibilisant la population afin qu'elle participe aux changements proposés.

2. S'inscrire en tant que modèle municipal de gestion environnementale

C'est faire preuve d'avant-gardisme et d'initiative en gestion environnementale, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de les inciter à adopter de saines habitudes et d'agir en tant que modèle pour d'autres municipalités. Pour cela, la Municipalité s'engage à :

- Agir en tant que modèle pour les citoyens ;
- Adopter une démarche de gestion intégrée en mettant à contribution tous les Services de la Municipalité pour la réalisation des dossiers relatifs à la conservation de l'environnement ;
- S'inscrire et adhérer à une démarche d'amélioration continue ;
- Favoriser la concertation des acteurs locaux en environnement ;

- Respecter la législation et réglementation environnementale des gouvernements provincial et fédéral.

3. Intégrer les principes du développement durable

Adopter une vision intégrée de la gestion municipale en tenant compte des trois sphères du développement durable que sont la protection de l'environnement, la croissance économique et l'équité sociale. En ce sens, la Municipalité s'engage à :

- S'assurer que les orientations de la politique environnementale soient en adéquation avec le plan stratégique de développement durable, la politique familiale et le plan d'urbanisme ;
- À prendre en compte les trois composantes du développement durable pendant l'analyse des nouveaux projets ;
- Agir sans compromettre la capacité des futures générations de Donatien à répondre à leurs besoins.

LES THÈMES

1. L'EAU : Regroupe des enjeux reliés à la protection des lacs et des cours d'eau, au contrôle des rejets des eaux usées, de la consommation responsable et de la qualité de l'eau potable et de la gestion des eaux pluviales ;
2. LA BIODIVERSITÉ : Regroupe les enjeux reliés à l'aménagement durable de la forêt, à la protection et à la mise en valeur des milieux humides ainsi qu'à l'amélioration des connaissances relativement aux espèces fauniques et floristiques de Saint-Donat ;
3. LES PAYSAGES : Ce thème a pour objectifs de protéger et de mettre en valeur les paysages naturels et urbains ;
4. LE SOL : Le contrôle de l'érosion du sol ainsi que l'encadrement de l'exploitation des carrières et sablières sont les principaux enjeux de ce thème ;
5. LES MATIÈRES RÉSIDUELLES : On y retrouve l'objectif de réduction des quantités de matières résiduelles destinées à l'enfouissement des secteurs résidentiels et commerciaux grâce à l'augmentation du recyclage et du compostage mais aussi l'objectif de l'amélioration des services offerts à l'Écocentre ;
6. LES NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES : Ce thème rassemble les enjeux associés à l'encadrement des sources de pollution lumineuse et sonore ;
7. L'AIR : la réduction des émissions de gaz à effet de serre est au centre de cet enjeu ;
8. LES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES MUNICIPALES : Cet enjeu consiste à assurer la mise en place de processus administratifs favorisant le développement durable et la consommation responsable des ressources dans nos activités. Ce thème regroupe également les enjeux reliés à l'éducation relative à l'environnement et à l'implication de la communauté dans les dossiers de protection de l'environnement.

BILAN 2012 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VERT 2012-2015

Le bilan est organisé par thème puis par objectif. Seuls les actions et objectifs prévus en 2012 sont décrits dans le bilan. Exemple de la structure :

Objectif	
Action	Échéancier
	Service responsable de l'action
Réalisations :	
Difficultés rencontrées :	
Améliorations requises :	

Les sections « réalisations », « difficultés rencontrées » et « améliorations requises » sont complétées par le service municipal responsable de l'action et transmises au service de l'environnement.

THÈME 1 : L'EAU

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
Action : <i>Poursuivre le programme de surveillance de la qualité de l'eau des lacs</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalisations : Les lacs Archambault, Beauchamp, Bouillon, Croche, Des Aulnes, Élan, La Clef, Léon, Montagne Noire, Ouareau, Pimbina, Rochemaure et Sylvère ont été échantillonnés durant les mois de juin, juillet et août pour l'analyse du phosphore total, du carbone organique dissous et de la chlorophylle a. Au total, 153 prélèvements d'eau ont été effectués. Les résultats sont accessibles sur le site Internet de la Municipalité (Lien vers le site du Ministère de l'environnement)	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
<i>Action : Préserver la réalisation du programme de caractérisation des rives des lacs et cours d'eau</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : Les rives des lacs Beauchamp, Bouillon, Élan, Léon, Pimbina et Provost ont été caractérisées en 2012 soit 387 lots riverains s'étendant sur 31,8 km de rive. Le bilan de la caractérisation donne un résultat de 87 % de conformité à la renaturalisation des rives de ces lacs.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Aucune</p>	

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
<i>Action : Conserver et appliquer la réglementation municipale sur la renaturalisation des rives</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : Pour les lacs caractérisés en 2010 soit les lacs Ouareau, Blanc, Sylvère et Croche, 228 inspections ont été effectuées en début d'été et 46 nouvelles en automne 2012. Les 228 premières ont été réalisées suite à l'envoi d'avis d'infraction au printemps 2011 pour ces lacs. Les 46 de l'automne 2012 représentent le nombre de lots riverains n'ayant pas réalisé le travail suite à l'inspection du printemps 2012. Ces 46 lots ont reçu durant l'été 2012 un deuxième avis d'infraction.</p> <p>Pour les lacs caractérisés en 2011 soit les lacs Baribeau, Archambault, des Aulnes, la Clef, Major et Rochemaure, 154 avis d'infraction ont été envoyés au printemps 2012.</p> <p>Enfin, la Municipalité a distribué tout l'été des semences mélangées à des mycorhizes aux citoyens, ce fut en grande majorité une réussite, la strate herbacée a bien poussé même dans les sols sablonneux.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Certains citoyens sont encore récalcitrants à renaturaliser leur rive.</p>	
<p>Améliorations requises : Poursuivre les efforts de sensibilisation et l'aide technique pour les citoyens en infraction. Acheter des arbustes en plus de la distribution de semences et d'arbres.</p>	

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
<i>Action : Maintenir la surveillance et la sensibilisation relativement aux épisodes d'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : Il y a eu officiellement deux cas d'apparition de fleur d'eau d'algue bleu-vert durant l'été à des endroits très précis; soit au lac Beauchamp (plage de la Boulaie) et au lac Provost (Ch. de la Savane). Dans les deux cas, la concentration de la fleur d'eau ne requerrait pas d'intervention de limitation ou d'interdiction des activités récréatives. À l'automne, trois nouveaux cas ont été identifiés, au lac Ouareau (Ch. du Quai), au lac Archambault (Agora nautique) et au lac Croche (Bassin 6). Dans ces derniers cas, la saison d'activité aquatique étant terminée, le Ministère de l'environnement n'a pas réalisé d'analyses d'eau. En conclusion, les épisodes estivaux de cyanobactéries en 2012 furent courts (1/2 journée), très localisés et ne requéraient pas de restrictions de baignade. Les épisodes d'automne ont été plus sévères mais la saison de baignade étant terminée, le Ministère n'a pas effectué de tests de laboratoire.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Certains citoyens confondent les cyanobactéries avec les plantes aquatiques ou des algues filamenteuses. Dans d'autres cas, ils omettent de communiquer ou communiquent trop tard leur observation au Ministère de l'Environnement ou à la Municipalité. Il est donc impossible de faire le suivi ou un échantillonnage.</p>	
<p>Améliorations requises : Demander au Ministère d'améliorer leur système de compilation des résultats sur leur site Internet. Il faudrait y indiquer, l'intensité, l'étendue, la période (printemps, été, automne) et la fréquence des épisodes qu'ils référencent sur chaque lac au Québec. Cela permettrait de démontrer que les lacs à Saint-Donat sont peu atteints en période estivale.</p>	

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
<i>Action : Finaliser le dragage de la baie Charette et de l'étang naturel n° 3.</i>	2012
	Environnement
<p>Réalisations : Les travaux de dragage de l'étang numéro 3 et de la baie Charette débutés en 2011 se sont poursuivis à partir du 16 juillet 2012 et se sont terminés le 30 septembre, soit à l'intérieur des dates dictées par le décret ministériel. Au final, il y a eu plus de sédiments à retirer dans la baie Charette qu'initialement estimé par la firme de consultant. Au total, 7 000 tonnes en équivalent matières sèches (environ 50 000 m³) de sédiments ont été retirés des deux plans d'eau, ce qui représente une quantité de phosphore considérable. Les plans d'eau ont retrouvé une colonne d'eau moyenne d'environ 1 m 50, avec des fosses pouvant aller à plus de 2 m 50 redonnant ainsi de l'eau libre à plusieurs espèces de poissons. Les rideaux de turbidité ont bien fonctionné limitant les apports de matières en suspension dans la rivière pendant les travaux.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : La machinerie utilisée pour effectuer les travaux, bien qu'étant actuellement le meilleur outil existant au Canada dans ces conditions, n'a pas pu draguer les 5 à 10 derniers centimètres de sédiments car ceux-ci étaient remis en suspension puis se redéposaient après le passage de la drague.</p>	

Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité	
<i>Action : Favoriser et améliorer l'accès aux plans d'eau de Saint-Donat</i>	2012 -13-14-15
	Parcs et bâtiments
<p>Réalisations : Des plantations ont été effectuées au débarcadère du lac Ouareau pour renaturaliser la rive. Des analyses ont été effectuées pour remettre en état le quai au lac Archambault où des morceaux de béton sont tombés. Les panneaux d'information d'accès aux plans d'eau ont été mis à jour.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Certains utilisateurs ne respectent pas les consignes d'utilisation des accès. Par exemple les plantes sont piétinées.</p>	
<p>Améliorations requises : Le quai au lac Archambault doit être réparé. Les plantations au débarcadère du lac Ouareau doivent être renforcées et il faut assurer un suivi.</p>	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Poursuivre l'application du règlement sur la gestion des installations septiques</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : La réglementation a été révisée suite aux recommandations du Comité consultatif en environnement. Elle inclut à présent des fréquences différentes de reprise des tests de bon fonctionnement, en fonction du type de fosse septique installée il y a plus de 20 ans (4 ans ou 8 ans). Le nouveau règlement inclut également un nouveau protocole à l'attention des professionnels qui vérifient les installations septiques, ainsi qu'un nouveau formulaire, plus complet. Enfin, les dates de reprise du second des tests ont été modifiées afin de répartir équitablement le nombre d'installations à faire vérifier annuellement. En 2012, 178 formulaires ont été envoyés, 5 installations ont été identifiées comme non fonctionnelles et 29 formulaires n'ont pas encore été retournés au 30 novembre 2012.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Plusieurs résidents non pas complété leur formulaire.</p>	
<p>Améliorations requises : Envoyer des avis d'infraction aux résidents n'ayant pas complété et retourné leur formulaire dès le printemps.</p>	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Informer les citoyens sur les programmes de financement existants pour le remplacement d'une installation septique déficiente</i>	2012-13-14-15
	Urbanisme
Réalizations : L'information est fournie aux citoyens dans l'application du règlement au quotidien (lorsque le citoyen en fait la demande).	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Maintenir l'exploitation du système de traitement des eaux usées du village en conformité avec les normes de rejets fixées par le gouvernement</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
Réalizations : Étant donné que le rapport du Ministère des affaires municipales sur le suivi des ouvrages d'assainissement des municipalités du Québec pour l'année 2012 n'est pas encore disponible, nous communiquerons les résultats dans le prochain rapport. En 2011, la note concernant le respect des exigences de rejets est de 100% tandis que la note concernant l'exécution du programme de suivi est de 97 % dû à un retard de transmission de données en février 2011. Une section du site Internet de la Municipalité est consacrée aux respects des normes de rejets.	
Difficultés rencontrées : De nouvelles normes plus contraignantes concernant le traitement du phosphore seront imposées à compter de 2013 à la Municipalité soit 0,3 mg/l (1 mg/l en 2012).	
Améliorations requises : Établir un programme pour atteindre les nouvelles normes fixées par le gouvernement. Modifier les techniques d'analyses de laboratoire pour augmenter la limite minimum de détection du phosphore qui est actuellement 0,3 mg/l soit la norme maximum à atteindre en 2013.	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Ajouter une unité de déphosphatation chimique au système de traitement des eaux usées du village</i>	2012
	Travaux publics
Réalizations : L'unité de déphosphatation a été construite durant l'été 2012 sur la presqu'île entre l'étang d'épuration n°1 et l'étang d'épuration n°2.	
Difficultés rencontrées : La transmission des connaissances aux employés de terrain pour l'opération de l'unité n'a pas encore été effectuée.	
Améliorations requises : Demander de l'aide extérieure pour assurer le démarrage et la formation des employés d'aqueduc et égouts responsable de l'exploitation de l'unité de déphosphatation.	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Réviser le cahier d'exploitation et d'entretien du système de traitement des eaux usées du village</i>	2012-13
	Travaux publics
Réalizations : La révision du cahier d'exploitation et d'entretien est prévue pour 2013.	
Difficultés rencontrées : La révision du cahier d'exploitation n'a pas été prévue au contrat de construction de l'unité de déphosphatation avec la firme de consultant.	
Améliorations requises : Un mandat sera octroyé à une firme de génie spécialisée dans le domaine des eaux usées pour la réalisation du chapitre 2 (description des ouvrages d'assainissement) du cahier d'exploitation en 2013. Les modifications au dégrilleur, l'unité de déphosphatation et le deuxième lit filtrant permettront d'établir de nouveaux critères d'exploitation du système.	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : S'assurer que le réseau soit en bon état et qu'il ne reçoive que des eaux usées</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
Réalizations : En 2012, la Municipalité a réalisé la réfection complète du réseau d'égouts de l'avenue du Lac.	
Difficultés rencontrées : En 2012, 29 fuites ont été répertoriées et corrigées par la Municipalité.	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : Développer un programme d'étude afin d'augmenter l'efficacité du système de traitement des eaux usées au-delà des normes gouvernementales pour l'élimination du phosphore</i>	2012-13-14
	Environnement
<p>Réalisations : Des démarches ont été entreprises auprès d'étudiants au doctorat en génie de l'Environnement de l'École de technologie supérieure afin de développer un sujet d'étude doctorale sur le sujet. La planification du projet se poursuivra en 2013. En 2013, la norme de rejet de phosphore passera du 1mg/l à 0,3 mg/l.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Aucune</p>	

Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement	
<i>Action : S'assurer du bon fonctionnement du dépôt des neiges usées municipales</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
<p>Réalisations : Aucun suivi n'a été assuré en 2012.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Le manque de formation des employés a occasionné un défaut de suivi dans l'opération du dépôt des neiges usées.</p>	
<p>Améliorations requises : À compter du 11 mars 2013, les tests obligatoires à faire pour le Ministère de l'Environnement seront effectués de même que la prise de photos du site et les suivis hebdomadaires via leur portail Web. Ces données devront être colligées de façon plus rigoureuse au sein du portail du Ministère de l'Environnement. Les employés responsables seront formés aux procédures de suivi.</p>	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Maintenir le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée par la Municipalité conformément aux normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
Réalizations : Les analyses d'eau du réseau d'aqueduc ont été effectuées conformément au règlement sur la qualité de l'eau potable (lieux, fréquence, critères à analyser). Les résultats sont demeurés conformes aux normes du gouvernement provincial.	
Difficultés rencontrées : Assurer une formation continue des employés responsables du réseau d'aqueduc notamment en ce qui concerne les modifications au règlement sur la qualité de l'eau potable qui pourraient toucher Saint-Donat.	
Améliorations requises : Mettre en place un processus rigoureux de suivi et de formation auprès des employés en charge de l'analyse de la qualité de l'eau du réseau d'aqueduc.	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'économie d'eau potable</i>	2012
	Environnement
Réalizations : La stratégie est en cours de rédaction et devrait être dévoilée lors de l'acceptation du bilan d'usage de l'eau potable de l'année 2012.	
Difficultés rencontrées : Manque de données sur l'utilisation de l'eau potable dans le village, particulièrement au niveau des commerces.	
Améliorations requises : Collecter plus de données sur l'usage de l'eau potable au village.	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Produire un bilan annuel de l'usage de l'eau potable</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
Réalizations : Évaluation et rédaction en cours. Installation de débitmètres en cours.	
Difficultés rencontrées : Manque de données démographiques et techniques.	
Améliorations requises : Installer les débitmètres manquants. Formation supplémentaire des employés requise en 2013.	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Maintenir le programme de détection et de réparation des fuites du réseau d'aqueduc</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
Réalizations : Seules les fuites apparentes en surface ont été réparées (29 fuites). La détection des fuites non apparentes devra être effectuée par une firme spécialisée. La dernière campagne de détection de fuite date de 2009.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : S'assurer de la mise à jour du programme de détection de façon plus fréquente en octroyant un mandat à une firme spécialisée dans la détection de fuites dès 2013.	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Adopter une réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau potable</i>	2012
	Environnement
Réalizations : La nouvelle réglementation a été rédigée et adoptée le 10 avril 2012.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable	
<i>Action : Maintenir et diffuser plus efficacement la réglementation sur l'arrosage</i>	2012
	Environnement
Réalizations : Rédaction d'articles sur la réglementation dans le bulletin municipal. Règlement mis en ligne sur le site Internet de la Municipalité.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Diffuser l'information dans les journaux et par l'intermédiaire des étudiants.	

Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales	
<i>Action : Installer progressivement des unités de traitement des eaux pluviales sur le réseau de collecte des eaux de pluie du village</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
<p>Réalisations : Deux unités de traitement des eaux pluviales ont été ajoutées au réseau pluvial au niveau de la rue Bellevue et de l'avenue du Lac. Auparavant, les eaux pluviales collectées étaient directement rejetées au lac Archambault. Ces unités ont démontré leur efficacité dès leur installation retenant du sable et du gravier mais également des huiles, de l'essence ainsi que bien d'autres matières flottantes.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Poursuivre la recherche des points de rejets où un système de traitement pourrait être implanté.</p>	

Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales	
<i>Action : Réaliser une inspection annuelle sur l'état des principaux barrages de castors et contrôler les niveaux d'eau au besoin</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : Plus d'une vingtaine de barrages de castors ont été inspectés au printemps et à l'automne.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : L'accès et la localisation des barrages. Déterminer la dangerosité d'un barrage est assez compliqué (analyse de risques).</p>	
<p>Améliorations requises : Acquérir une cartographie des barrages de castors présents sur le territoire. Développer des critères d'analyse pour déterminer la dangerosité d'un barrage afin d'intervenir au besoin. Engager un trappeur certifié pour coordonner les travaux de démantèlement des barrages de castors.</p>	

Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales	
<i>Action : Valider le bon dimensionnement des ponceaux de cours d'eau des chemins publics et apporter des correctifs au besoin</i>	2012-13-14-15
	Travaux publics
<p>Réalisations : Des ponceaux ont été remplacés en 2012 suite à des bris ou à leur fin de vie. La validation du bon dimensionnement a été effectuée avant leur remplacement.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Difficulté de prévoir et de commander un ponceau avec un bon diamètre lorsqu'on agit lors d'un bris puisqu'il est nécessaire de rétablir le lien routier rapidement.</p>	
<p>Améliorations requises : Voir la possibilité d'octroyer un mandat afin de valider le dimensionnement de certains ponceaux ayant atteint leur fin de vie et les changer avant un bris.</p>	

THÈME 2 : LA BIODIVERSITÉ

Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics	
<i>Action : Poursuivre les programmes de don et de plantation d'arbres indigènes pour les terrains publics et privés</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Près de 1 500 arbres ont été donnés ainsi que plusieurs centaines d'échantillons de semences d'espèces herbacées.	
Difficultés rencontrées : L'été chaud a limité la croissance et parfois la survie de certains arbres et plantes.	
Améliorations requises : Acheter quelques arbustes de bandes riveraines pour contrôler les sites mineurs d'érosion de la rive. Avoir une plus grande diversité d'espèces d'arbres.	
Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics	
<i>Action : Renforcer la réglementation de zonage sur l'abattage d'arbres et les traitements sylvicoles en terrain privé</i>	2012
	Urbanisme
Réalizations : Les travaux de renforcement de la réglementation sur l'abattage d'arbres et les traitements sylvicoles en terrain privé ont pris du retard. La nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année 2014.	
Difficultés rencontrées : Des difficultés administratives ont eu lieu avec la firme de consultant retenue. Le mandat leur a été retiré et sera confié à un autre consultant au printemps 2013.	
Améliorations requises : Aucune	
Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics	
<i>Action : S'assurer que la Municipalité et la Table de concertation forestière (TCF) soient représentées à la Table régionale de gestion intégrée des ressources (TGIRT)</i>	2012-13
	Environnement
Réalizations : Des procédures d'échange d'information et de communication entre la MRC et la Municipalité ont été établies (la MRC représentant la Municipalité à la TGIRT). La MRC a confirmé la place d'un de ses employés à la TCF de Saint-Donat. De plus, le ministère assure que toutes les coupes seront préalablement présentées à la TCF afin que cette dernière puisse déposer ses commentaires à la TGIRT par l'intermédiaire de la MRC.	
Difficultés rencontrées : Établissement des calendriers des rencontres entre les différents intervenants afin de s'assurer d'un échange d'information rapide et efficace.	
Améliorations requises : Aucun	

Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics	
Action : <i>Poursuivre les rencontres de la Table de concertation forestière (TCF)</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Trois réunions de la TCF ont été tenues durant l'année 2012 à Saint-Donat. Les sujets principaux furent l'établissement des lignes de travail de la table en fonction du nouveau régime forestier québécois qui entrera en vigueur en 2013 ainsi que la planification des coupes de trois secteurs à Saint-Donat en terres publiques. Les objectifs fixés par la table sont la protection du sol, des cours d'eau, des paysages (aucune coupe à blanc) et des sentiers de plein air durant les coupes.	
Difficultés rencontrées : Démontrer aux nouveaux participants que les pratiques de l'industrie forestière à Saint-Donat ont considérablement changé depuis 2007 notamment avec la protection du couvert forestier lors des coupes pour assurer la qualité des paysages.	
Améliorations requises : Localiser sur une carte les sentiers homologués afin de planifier plus efficacement les coupes.	

Objectif 6 : Protéger et mettre en valeur les milieux humides	
Action : <i>Maintenir et appliquer la réglementation protégeant les milieux humides</i>	2012
	Urbanisme
Réalizations : La réglementation est maintenue et appliquée en collaboration avec le ministère de l'environnement.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques	
Action : <i>Poursuivre le contrôle biologique des insectes piqueurs (mouches noires et moustiques)</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Le programme de contrôle a débuté le 25 avril 2012. L'objectif fixé était d'abaisser les populations de moustiques et mouches noires de 80 %. Au 15 septembre, lors de la fin du programme la performance atteinte lors de la saison était de 94 %.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques	
<i>Action : Maintenir le programme de surveillance contre l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les lacs, notamment par l'obligation du lavage des embarcations motorisées extérieures à Saint-Donat</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Un nouveau protocole de lavage a été intégré à la réglementation. Un seul poste de lavage a été désigné afin de s'assurer qu'il soit ouvert 7 jours sur 7. Près de 512 embarcations provenant de l'extérieur de Saint-Donat ont été lavées au poste de lavage.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques	
<i>Action : Poursuivre l'inventaire des plantes aquatiques</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Les plantes aquatiques de la rivière Blanche (Ouareau), du lac Ouareau et du lac Archambault ont été inventoriées en 2012. Au total on retrouve 36 espèces indigènes sur ces trois lacs, plus précisément 29 pour le lac Ouareau et la rivière et 32 pour le lac Archambault. Aucune plante exotique n'a été retrouvée dans ces lacs et aucune espèce inventoriée n'est considérée comme vulnérable ou menacée par le gouvernement du Québec. Sept nouvelles espèces de plantes ont été inventoriées durant cette campagne.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

THÈME 3 : LES PAYSAGES

Objectif 8 : Assurer la protection et la mise en valeur des espaces naturels et urbains

Échéance : 2012

Responsable : Urbanisme

Les **sept actions** reliées à cet objectif n'ont pas été réalisées en 2012 et sont reportées en 2014 lors de la refonte complète des règlements d'urbanisme. Ces actions sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de protection des paysages ;
- Uniformiser l'affichage commercial et institutionnel sur le territoire pour qu'il reflète l'identité de Saint-Donat ;
- Protéger les sommets de montagnes en encadrant le développement résidentiel et les coupes de bois ;
- Réglementer la coupe et la plantation d'arbres dans le périmètre urbain ;
- Identifier et maintenir l'identité architecturale du noyau villageois ;
- Encadrer, dans les règlements d'urbanisme, le développement d'une offre résidentielle et de villégiature s'intégrant à leur environnement ;
- Réglementer les nouveaux projets de stationnements commerciaux, industriels et institutionnels en obligeant des aménagements paysagers incluant la plantation d'arbres.

Objectif 9 : Favoriser l'accès aux points de vue exceptionnels du territoire

Action : Supporter le milieu dans l'élaboration d'une nouvelle cartographie répertoriant tous les sentiers de plein air de la Municipalité et en faire la promotion

2012-13

Loisirs sportifs et culturels

Réalisations : Une carte préliminaire est en cours d'élaboration. L'ensemble des intervenants ont été rencontrés (Club plein air, club motoneige, quad, vélo de montagne et associations de lacs dans certains cas). Un dépliant promotionnel des sentiers non-motorisés est également en préparation. Le club de plein air a été rencontré afin de bonifier l'information existante.

Difficultés rencontrées : Déterminer l'emplacement exact des sentiers au GPS. Localiser les sentiers non homologués nécessitant de l'être. Identifier les sentiers bénéficiant de droits de passage versus ceux n'en n'ayant pas. Obtenir les informations techniques exactes des différents sentiers puisque certaines informations sont différentes selon la source.

Améliorations requises : Poursuivre le projet en 2013 et finaliser les cartes (Sports motorisés, plein air non motorisé d'été et d'hiver).

Objectif 9 : Favoriser l'accès aux points de vue exceptionnels du territoire

Action : *Participer à la localisation et à l'aménagement des sites de points de vue exceptionnels du territoire*

2012-13-14-15

Parcs et bâtiments

Réalisations : L'aménagement du sentier de la Montagne Noire a été finalisé jusqu'au site du Liberator.

Difficultés rencontrées : Aucune

Améliorations requises : Réaliser des fenêtres vertes au sommet de la Montagne Noire pour dégager les points de vue.

THÈME 4 : LE SOL

Objectif 10 : Améliorer le contrôle de l'érosion	
<i>Action : Inventorier et corriger les sites d'érosion des chemins et fossés publics</i>	2012-13-14
	Environnement
<p>Réalisations : Les chemins et fossés publics entourant le lac Baribeau ont été caractérisés. Sept problématiques ont été localisées et seront corrigées en 2013. Les fossés du Mont-Jasper ont été reprofilés et stabilisés sur une longueur d'environ 700 mètres. Le fond des fossés a été empierré et les pentes des talus ont été hydroensemencées d'espèces herbacées résistantes aux sols secs. 14 bermes ou bassins de sédimentation ont été construits ou réaménagés pour retenir les sédiments dans les fossés.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : La présence du roc ou de la nappe phréatique à parfois nuit au reprofilage des fossés.</p>	
<p>Améliorations requises : Aucune</p>	
Objectif 11 : Maintenir à jour les informations existantes sur les terrains contaminés	
<i>Action : Mettre en place un registre des terrains contaminés</i>	2012
	Urbanisme
<p>Réalisations : Le registre n'a pas été mis en place en 2012, il le sera en 2013.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Aucune</p>	
Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières	
<i>Action : Collaborer avec la MRC et le MRNF pour la réhabilitation environnementale des mines, des carrières et des sablières en fin d'exploitation sur les terres publiques</i>	2012-13-14
	Environnement
<p>Réalisations : Les baux d'exploitation des sablières et gravières présentes sur le territoire public sont encore actifs. La réhabilitation est requise par le gouvernement que lors de la fermeture du site.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Aucune</p>	

Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières	
<i>Action : S'assurer de la réhabilitation environnementale des carrières et des sablières privées</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : La réhabilitation est requise par le gouvernement que lors de la fermeture du site. Les sablières sur des territoires privés sont encore actives.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Assurer une communication annuelle avec le Ministère de l'environnement afin de s'assurer que les sablières soient encore actives ou si ce n'est pas le cas, demander leur réhabilitation environnementale.	

Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières	
<i>Action : Collecter les redevances des exploitants de carrières et de sablières</i>	2012-13-14-15
	Direction générale
Réalizations : Les redevances ont été collectées par la Municipalité auprès des exploitants.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

THÈME 5 : LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement	
<i>Action : Poursuivre le système de collecte à 3 voies des matières résiduelles instauré en 1997</i>	2012-13-14-15
	Environnement
<p>Réalisations : La collecte à 3 voies des matières résiduelles s'est poursuivie en 2012. Au total 2317,91 tonnes de matières résiduelles ont été collectées. Sur ce total, 1 037 tonnes ont été enfouies (44,8 % du poids total généré), 755 tonnes ont été recyclées (32,5 %) et 526 tonnes ont été compostées (22,7%).</p> <p>D'après nos estimations, les matières recyclables envoyées à la récupération (bac bleu) représentent 70,2 % de matières potentiellement recyclables. Pour les matières compostables 55,6 % des matières potentiellement compostables ont été collectées dans le bac brun. Il reste donc encore 29,8 % soit 320,5 tonnes de matières recyclables et 44,4 % soit 419,7 tonnes de matières compostables qui sont envoyées à l'enfouissement au lieu d'être valorisées.</p>	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement	
<i>Action : Participer à l'élaboration du nouveau Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Matawinie en lien avec les objectifs du gouvernement</i>	2012-13
	Environnement
<p>Réalisations : La MRC n'a pas encore initié les rencontres pour l'élaboration du plan régional de gestion des matières résiduelles. Celle-ci devrait le faire en 2013 ou 2014.</p>	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement	
<i>Action : Effectuer des campagnes annuelles de sensibilisation des citoyens aux bonnes pratiques de gestion des résidus domestiques dangereux (RDD)</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Un kiosque de sensibilisation a été tenu lors de la journée de la famille et de l'environnement en juin 2012. Des capsules informatives dans le bulletin municipal ont été rédigées. La section d'information à ce sujet sur le site Internet a été mise à jour.	
Difficultés rencontrées : Certains citoyens apportent des bidons de matières dangereuses mélangées (huiles avec de l'essence ou de la graisse). Ces matières sont refusées au centre de recyclage et doivent être enfouies dans des sites spécialisés.	
Améliorations requises : Informer les citoyens de ne pas mélanger différents RDD dans un même contenant.	

Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement	
<i>Action : Produire et diffuser des documents d'information sur les lieux de collecte des différentes catégories de déchets non acceptés dans les bacs résidentiels</i>	2012
	Environnement
Réalizations : Une section du site Internet a été consacrée à ce sujet. Un guide environnemental du citoyen est en cours de rédaction et une section de ce dernier est aussi dédié à ce thème.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 14 : Réduire les quantités de déchets des secteurs Institutionnels, Commercial et Industriel (ICI) destinés à l'enfouissement	
<i>Action : Optimiser le mobilier urbain de la Municipalité pour inclure la récupération des matières recyclables et compostables dans les rues et parcs municipaux</i>	2012
	Parcs et bâtiments
Réalizations : 42 poubelles traditionnelles ont été remplacées par des poubelles à trois voies (recyclage, compostage et déchet) dans les parcs et rues de Saint-Donat	
Difficultés rencontrées : Le coût relativement élevé des équipements (aide financière obtenue). Trouver les bons sacs pour ce type d'équipement. Motiver les employés aux nouvelles méthodes de travail.	
Améliorations requises : L'éducation des employés en continue est requise.	

Objectif 15 : Optimiser les services offerts à l'Écocentre	
<i>Action : Solliciter la MRC afin de poursuivre les services de collecte des matières dangereuses à l'Écocentre</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Le service de collecte des RDD à l'Écocentre par la MRC s'est poursuivi en 2012. 18 325 kilogrammes de RDD ont été collectés à l'Écocentre en 2012.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

THÈME 6 : LES NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES

Objectif 16 : Encadrer les sources de nuisances lumineuses	
<i>Action : Évaluer la possibilité de modifier ou de remplacer progressivement l'éclairage des rues du village et des parcs par un système éclairant uniquement vers le sol</i>	2012-13-14-15
	Parcs et bâtiments
Réalizations : Des tests ont été effectués devant l'hôtel de ville. Ils n'ont pas été concluants. L'éclairage de l'avenue du Lac a été modifié pour implanter l'éclairage vers le sol et au DEL.	
Difficultés rencontrées : Les équipements aux DEL sont dispendieux.	
Améliorations requises : Besoin de faire une étude sur l'éclairage pour le village pour le remplacement des lampadaires, établir un budget et présenter le tout aux élus.	

Objectif 17 : Encadrer les sources et les seuils des nuisances sonores	
<i>Action : Solliciter la SQ afin d'augmenter la vigilance policière au sujet des silencieux de motocyclettes et d'automobiles modifiés illégalement</i>	2012-13-14-15
	Sécurité civile et sécurité incendie
Réalizations : La SQ a été sollicitée à cet effet mais n'a pas donné de retour sur ce qu'elle compte faire sur notre territoire.	
Difficultés rencontrées : Aucune.	
Améliorations requises : Poursuivre les démarches avec la SQ.	

THÈME 7 : L'AIR

Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009

Action : Renouveler progressivement le parc automobile municipal par l'achat de véhicules les moins énergivores de leur catégorie

2012-13-14-15

Direction générale

Réalisations : Achat d'une voiture Toyota Corolla 2013 et d'un camion 4x4 usagée Toyota Tacoma 2008.

Difficultés rencontrées : La justification d'achat de véhicule hybride ou électrique compte tenu de leur coût plus élevé par rapport à des véhicules traditionnels.

Améliorations requises : Mettre en place un calendrier de remplacement des véhicules de la Municipalité afin de s'assurer de la possession de véhicules fiables et les plus éco-énergétiques de leur catégorie.

Objectif 19 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité par rapport à 2009

Action : Favoriser et densifier le développement des services de proximité à l'intérieur du noyau villageois afin d'encourager la marche et le vélo

2012

Urbanisme

Réalisations : l'action n'a pas été réalisée en 2012 et est reportée en 2014 lors de la refonte complète des règlements d'urbanisme.

Difficultés rencontrées : Des difficultés administratives ont eu lieu avec la firme de consultant retenue. Le mandat leur a été retiré et sera confié à un autre consultant au printemps 2013.

Améliorations requises : Aucune.

THÈME 8 : LES INITIATIVES MUNICIPALES ENVIRONNEMENTALES

Objectif 21 : Réduire la consommation de ressources utilisées par les activités municipales	
<i>Action : Mettre en place un système informatique de compilation des indicateurs de performances environnementales</i>	2012
	Environnement
<p>Réalisations : Le logiciel d'indicateur de performances environnementales a été mis en place. Le logiciel se nomme Métrio. À ce jour, l'ensemble des indicateurs concernant les matières résiduelles, la renaturalisation des bandes riveraines ainsi que la qualité de l'eau des lacs ont été compilés dans le système. Certaines données du logiciel relativement aux matières résiduelles sont déjà sur le site Internet de la Municipalité.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Aucune</p>	
<p>Améliorations requises : Intégrer les thèmes de l'eau potable et de l'eau usée aux indicateurs en 2013.</p>	
Objectif 22 : Favoriser l'approvisionnement municipal avec des produits et des services écoresponsables et (ou) locaux	
<i>Action : Encourager l'organisation d'évènements écoresponsables par les associations et les autres organisations non municipales</i>	2012-13-14-15
	Loisirs sportifs et culturels
<p>Réalisations : En 2012, la Municipalité a soutenu l'APELA dans l'organisation de l'événement des bateaux dragons et la cyclo sportive en fournissant des bacs de recyclage (bacs bleus et bruns) et en fournissant les coordonnées d'un fournisseur en produits compostables. La Municipalité organise pour sa part des événements écoresponsables. Des bacs à trois voies sont également sur les sites d'événement favorisant ainsi le recyclage.</p>	
<p>Difficultés rencontrées : Les utilisateurs des événements pensent que nos produits (verres, assiettes, etc.) doivent être mis dans le bac bleu mais ils sont compostables donc doivent être déposés dans le bac brun.</p>	
<p>Améliorations requises : - Produire des affiches rigides avec un visuel des produits fournis lors des événements et indiquant quel bac utiliser. - Lorsque le Conseil municipal soutient financièrement un événement, il serait intéressant d'indiquer dans la résolution que l'événement doit mettre en place des initiatives visant à réduire l'impact environnemental de l'événement.</p>	

Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement	
<i>Action : Assurer un contact permanent entre la Municipalité et l'organisme de bassin versant de la rivière l'Assomption (CARA)</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Depuis janvier 2012, le directeur du Service de l'environnement a été nommé au conseil d'administration de la CARA. En novembre 2012, il a aussi été nommé au comité exécutif de cet organisme de bassin versant.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Assurer un lien entre le plan directeur de l'eau élaboré par la CARA et le plan d'urbanisme qui sera rédigé par le Service d'urbanisme.	

Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement	
<i>Action : Conserver et resserrer les partenariats entre la Municipalité et les associations œuvrant pour la protection et la mise en valeur de l'environnement</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Une réunion entre la Municipalité, les associations et le comité consultatif en environnement a été organisée le 28 avril 2012 au cours de laquelle les réalisations de 2011 et les actions à poser en 2012 en lien avec l'environnement ont été présentées et commentées. La contribution des associations a été requise lors de cette réunion afin de commenter le projet de politique environnementale et de plan vert 2012-2015. Plusieurs conférences en environnement ont également été offertes lors des assemblées générales des associations par le Service de l'environnement.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement	
<i>Action : Maintenir la collaboration du Comité consultatif en environnement (CCE) en matière de recommandations environnementales</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Quatre rencontres du CCE ont été tenues en 2012. Sur l'ensemble des rencontres, le CCE a émis 4 recommandations au Conseil municipal. Aucun siège n'est vacant. La liste des membres du CCE est disponible sur le site Internet de la Municipalité.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 23 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens	
<i>Action : Organiser des colloques et activités environnementales pour les citoyens</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : Le Service de l'environnement a offert en 2012 plusieurs conférences lors des assemblées générales des associations. Les thèmes abordés sont ceux choisis par l'association.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 23 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens	
<i>Action : Intégrer le thème de l'environnement lors des évènements et des fêtes organisées par la Municipalité</i>	2012-13-14-15
	Environnement
Réalizations : En 2012, des bacs de recyclage et de compostage étaient présents sur les lieux des évènements organisés par la Municipalité. La vaisselle utilisée est composée de matériaux biodégradables et donc compostables. Les dépliants d'invitation aux évènements incitent également au covoiturage.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Objectif 23 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens	
<i>Action : Élaborer un guide du bon citoyen</i>	2012
	Environnement
Réalizations : La rédaction du guide a débuté en 2012. Ce dernier s'appellera plutôt guide environnemental du citoyen. Les thèmes qui y seront abordés sont : la protection des lacs et des cours d'eau, la gestion efficace des déchets, la protection des arbres et de la forêt, l'utilisation responsable de l'eau potable, la réduction des nuisances sonores et lumineuses, le contrôle des plantes nuisibles, le maintien de la qualité de l'air et du climat. Le guide devrait paraître à l'automne 2013.	
Difficultés rencontrées : Aucune	
Améliorations requises : Aucune	

Si vous avez des questions ou commentaires concernant la mise en œuvre de la politique environnement et du plan vert 2012-2015, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour nous joindre

Mickaël Tuilier, directeur du Service de l'environnement
Municipalité de Saint-Donat
490, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Téléphone : 819-424-2383, poste 226 - Télécopieur : 819-424-5020
Courriel : mickael.tuilier@saint-donat.ca